

1. Questions d'actualité, situation en Palestine

1.1. Grève de la faim des prisonniers politiques palestiniens

Lancée le 17 avril dernier (journée internationale de soutien aux prisonniers politiques palestiniens), à l'appel de Marwan Barghouthi, la grève est maintenant suivie par 1800 prisonniers. La grève a pour but d'attirer l'attention du monde sur la situation en Palestine : colonisation et apartheid. Les revendications portent sur la fin de la politique de détention administrative et sur des points concernant les conditions de vie des prisonniers, les visites des familles, la santé.

A ce jour la première réponse des autorités israéliennes est la répression : déplacement des prisonniers, mise à l'isolement, fin des visites des avocats et des familles. Une loi autorise l'alimentation d'office des grévistes de la faim, mais les médecins israéliens s'étant opposé à cette pratique barbare, le gouvernement cherche à recruter des médecins étrangers complices. Que dire du barbecue organisé devant la prison d'Ofer par le Foyer Juif de Naftali Bennett (ministre de l'éducation) afin que l'odeur atteigne les grévistes... et des propos d'Avigdor Liberman (ministre Likoud des affaires étrangères et de la défense) faisant l'éloge de l'attitude de Margaret Thatcher avec les grévistes de la faim irlandais, qui a laissé mourir Bobby Sands, que dire encore de ce montage vidéo diffusé par Israël montrant Marwan Barghouti en train de manger dans sa cellule, et honteusement repris par Pizza Hutte pour en faire un spot publicitaire ?

Appel de Marwan Barghouthi, 17 avril :

<http://www.france-palestine.org/Marwan-Barghouthi-Je-m-adresse-a-vous>

Texte de Marwan Barghouthi dans le New York Times, 18 avril :

<http://www.france-palestine.org/Pourquoi-nous-sommes-en-greve-de-la-faim-dans-les-prisons-d-Israel>

Communiqué du Bureau national AFPS, 24 avril :

<http://www.france-palestine.org/Greve-de-la-faim-des-prisonniers-politiques-palestiniens-La-France-doit>

Appel à la solidarité, par le Collectif national, 5 mai

<http://www.france-palestine.org/Appel-a-la-mobilisation-Solidarite-avec-le-mouvement-de-greve-de-la-faim-des>

1.2. Rencontre Trump-Abbas, le 5 mai

La rencontre Trump/Abbas : la célébration de deux egos.

Dans son discours d'ouverture, Donald Trump a loué le président palestinien Mahmoud Abbas pour avoir signé courageusement la Déclaration de principes (DoP) sur la pelouse de la Maison Blanche il y a 24 ans.

Selon Trump, le DoP « a jeté les bases de la paix entre les Israéliens et les Palestiniens ». Tout aussi important, il a déclaré à Abbas : « Vous avez apposé votre nom au premier accord de paix israélo-palestinien ». Trump appuie Abbas pour qu'il soit « le leader palestinien qui signe de son nom l'accord de paix final et le plus important qui apporte sécurité, stabilité et prospérité aux peuples et à la région ».

Et Abbas à Trump : "Maintenant nous avons de l'espoir, votre sagesse et votre grande capacité de négociation mèneront à la paix..."

<http://chroniquepalestine.com/rencontre-trump-abbas-celebration-deux-egos/>

1.3. La nouvelle charte du Hamas

La nouvelle charte du Hamas s'adapte aux « frontières de 1967 » mais sans reconnaître l'entité sioniste.

Le Hamas maintient la légitimité de la résistance armée tout en acceptant les formes de la résistance non violente, il affirme être en conflit avec le projet sioniste mais non avec les Juifs en raison de leur religion. Une prise de distance est marquée avec les Frères musulmans, avec la Syrie et l'Iran, tandis que s'opère un certain rapprochement avec l'Egypte.

<http://www.ism-france.org/communiques/La-nouvelle-charte-du-Hamas-s-adapte-aux-frontieres-de-1967-mais-sans-reconnaître-l-entite-sioniste-article-20289>

Le point de vue de Didier Billion, directeur adjoint de l'IRIS. lundi 8 mai :

<http://www.france-palestine.org/Le-tournant-du-Hamas-ouvre-t-il-la-voie-a-la-negociation-du-conflit-israelo>

1.4. Procès BDS : la Cour européenne des Droits de l'Homme demande des explications à la France

La Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH) vient de transmettre ses questions au gouvernement français à la suite de la requête déposée par onze militants français condamnés pour leur appel public au boycott de produits importés d'Israël dans le cadre de la campagne Boycott, Désinvestissement, Sanctions (BDS).

La France est l'un des rares pays au monde à criminaliser le boycott à travers la circulaire Alliot-Marie, introduite par Nicolas Sarkozy en 2010 et reconduite sous François Hollande, qui demande aux magistrats d'engager des poursuites contre les personnes appelant - ou participant - à des actions de « boycott » des produits déclarés israéliens et issus des colonies israéliennes en Palestine.

Sur le fondement de l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, ces actions sont assimilées à de la provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'un groupe de personnes en raison de leur origine nationale.

<http://www.france-palestine.org/Appel-au-boycott-la-Cour-europeenne-des-Droits-de-l-Homme-demande-des>

1.5. Réponse aux critiques sur le rapport de la Commission économique et sociale de l'ONU

Ce rapport, publié le 15 mars à Beyrouth par la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO, ESCWA en anglais), a conclu qu'Israël a établi un "régime d'apartheid, de discrimination raciale pour dominer le peuple palestinien dans son ensemble". Les réactions très vives d'Israël et des États-Unis ont entraîné la démission de la secrétaire exécutive de la CESAO, la jordanienne Rima Khalaf qui a déclaré : "Je démissionne parce qu'il est de mon devoir de ne pas dissimuler un crime, je soutiens toutes les conclusions de ce rapport". L'ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley, s'en est prise violemment aux auteurs du rapport, Richard Falk (qui est juif), professeur de droit international à l'Université de Princeton et Virginia Tilley, professeur de sciences économiques à l'Université Southern Illinois, lesquels viennent de répondre, le 1^{er} mai, par une lettre ouverte : "Au lieu de répondre à notre rapport par une critique constructive, vous avez lancé des attaques diffamatoires envers toutes les personnes concernées..."

<http://www.france-palestine.org/Lettre-Ouverte-a-l-Ambassadrice-a-l-ONU-Nikki-Haley-au-sujet-de-Notre-Rapport>

Et aussi, la très belle lettre de démission de Rima Khalaf :

<http://www.france-palestine.org/Lettre-de-demission-de-Rima-Khalaf-secretaire-executive-de-l-ESCWA-commission>

1.6 Informations diverses :

- Le Conseil municipal de Barcelone s'est prononcé, le 5 mai, pour la fin de la complicité avec l'occupation israélienne et les colonies illégales et affirme la légitimité des actions BDS.

<http://www.france-palestine.org/Decision-historique-le-Conseil-municipal-de-Barcelone-se-prononce-pour-la-fin>

- Netanyahu annule une rencontre, prévue le 25 avril, avec le chef de la diplomatie allemande, Sigmar Gabriel, en raison de son intention de rencontrer les ONG israéliennes de défense des droits humains, B'Tselem et Breaking the Silence.

<http://www.france-palestine.org/Netanyahu-annule-une-rencontre-avec-le-chef-de-la-diplomatie-allemande>

- Le président de l'AFPS, Taoufiq Tahani, a adressé, le 4 mai, à François Hollande une ultime lettre pour lui rappeler son engagement n° 59, de reconnaître l'état de Palestine et pour l'appeler à soutenir les prisonniers palestiniens grévistes de la faim.

<http://www.france-palestine.org/Lettre-a-Francois-Hollande-sur-l-Etat-de-Palestine>

- Puis, les deux lettres envoyées par Taoufiq à Emmanuel Macron, l'une le 30 mars et l'autre le 10 mai font très clairement le point sur les craintes que suscitent les propos du nouveau président sur la question palestinienne :

http://www.france-palestine.org/IMG/pdf/lettre_afps_emmanuel_macron28032017.pdf
(lettre du 30 mars)

<http://www.france-palestine.org/Lettre-a-Emmanuel-Macron> (lettre du 10 mai)

- L'UNESCO a adopté, le 5 mai, une résolution sur le statut de Jérusalem qui affirme que "toutes les mesures prises par Israël, Puissance occupante, qui ont altéré ou qui visent à altérer le statut de la ville sainte de Jérusalem sont nulles et non avenues et doivent être annulées".

En rétorsion, Israël réduit considérablement sa contribution financière à l'ONU et réaffirme qu'il considère l'ensemble de Jérusalem comme sa capitale unifiée.

<http://www.france-palestine.org/L-Unesco-adopte-une-resolution-sur-le-statut-de-Jerusalem>

- Un comité ministériel israélien a approuvé dimanche (7 mai) un projet de loi controversé définissant l'État d'Israël comme le "foyer national du peuple juif" et retirant à l'arabe sa place de langue quasi-officielle

<http://www.france-palestine.org/Israel-la-langue-arabe-releguee-au-second-plan-selon-un-projet-de-loi>